

# MaxiDry®

CONTROLLED PERFORMANCE™

## LISTE TYPE ET VALEURS DE PERFORMANCE

Attestation(s) d'examen EU délivrée(s) par :  
TÜV Rheinland LGA Products GmbH(d. n. 0197), Tillystraße 2, 90431 Nürnberg, Germany

Gants	Taille	Normes harmonisées / Niveau
<b>MaxiDry®</b> 56-424, 56-425, 56-427	5 - 12	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - <b>4121A</b> ISO 18889 - <b>GR*</b>
<b>MaxiDry® Zero™</b> 56-451	7 - 11	EN ISO 21420:2020 EN 388:2016+A1:2018 - <b>4232B</b> EN 511:2006 - <b>021</b> EN 407:2020 - <b>X1XXXX</b>

## UTILISATION (PROTECTION MÉCANIQUE)

### Gants de travail CONTROLLED PERFORMANCE™ résistants aux liquides pour une protection en milieux huileux ou humide.

MaxiDry® Zero™ offre une protection thermique supplémentaire jusqu'à +10°C. (haute activité). Résistance à la chaleur de contact +100°C (15 sec). Le classement général des gants ne reflète pas nécessairement la performance de la couche la plus externe. Les niveaux de performance concernent la zone de la paume du gant.

## ATTENTION

Ne protégez pas contre les liquides ni les produits chimiques\*. Ne pas utiliser ces gants pour vous protéger de bords ou de lames dentés ou d'une flamme nue. Les gants ne doivent pas être portés s'il existe un risque d'enchevêtrement dans des pièces mécaniques en mouvement.

Si vous avez besoin de gants pour des applications exposées à la chaleur, vérifiez que ces gants sont conformes à la norme EN 407 et qu'ils ont été testés conformément à vos exigences.

**Enfiler les gants:** Lavez et séchez complètement vos mains avant d'enfiler les gants. Avant toute utilisation, examinez les gants pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Évitez de porter des gants endommagés, usés ou souillés (également à l'intérieur) de toute substance qui pourrait irriter ou infecter la peau et pourrait causer des dermatites. En présence d'une dermatite, il est impératif de consulter un médecin ou un dermatologue. Assurez-vous qu'ils sont bien ajustés.

**Retirer les gants:** Lorsque vous retirez les gants, placez le bout de vos doigts dans la paume de l'autre gant. Retirez presque entièrement le gant. Faites la même chose pour l'autre main. Lorsque les deux gants sont quasiment enlevés, remuez les deux mains pour finaliser l'opération.

Après usage nettoyez les gants avec un tissu sec pour enlever tous les contaminants. S'ils doivent être réutilisés, s'assurer que la doublure interne puisse sécher avec facilité. Ces gants peuvent être lavés conformément aux instructions d'entretien figurant dans cette brochure.

Pour de plus amples informations sur le choix, l'utilisation et les performances des gants, veuillez contacter ATG® ([info@atg-glovesolutions.com](mailto:info@atg-glovesolutions.com)) ou le fournisseur des gants.

**\* Guantes de protección para aplicadores de pesticidas - Los guantes de la categoría GR protegen solamente las palmas de las manos de los trabajadores que entran en contacto con los residuos secos o parcialmente secos de pesticidas que quedan sobre la superficie de la planta tras su aplicación. Esta categoría de guantes solo es adecuada para las actividades de reentrada cuando se haya determinado que la protección de las puntas de los dedos y de las palmas de las manos es adecuada.**

Se recomienda verificar que los guantes son aptos para el uso previsto, ya que las condiciones de uso en el lugar de trabajo pueden diferir de las condiciones de ensayo, especialmente en cuanto a temperatura, abrasión y desdoblamiento. Al usar guantes protectores, la resistencia a productos químicos peligrosos puede disminuir debido a cambios en las propiedades físicas. El movimiento, los desgarres, el roce, la abrasión debida al contacto con los productos químicos, etc. pueden acortar significativamente la vida útil real. Para productos químicos corrosivos, la abrasión podría ser el factor más importante a tener en cuenta a la hora de seleccionar guantes resistentes a productos químicos. La duración del ensayo no se basa en el tiempo real de aplicación, puesto que el ensayo de permeación es un ensayo acelerado en el que la superficie de la muestra está en contacto constante con el producto químico analizado, aunque la duración de la exposición puede ser más prolongada al utilizar una formulación diluida en el campo. No toda la superficie está en contacto constante con el producto químico analizado. Esta información no especifica la duración real de la protección en el lugar de trabajo ni distingue entre productos químicos mezclados y puros. Productos químicos analizados (K: hidróxido de sodio 40 %)

En el caso de contacto directo con pesticidas, se deben cambiar los guantes inmediatamente. En el caso de contacto con pesticidas a través de las zonas no recubiertas de los guantes, el forro podría quedar saturado con el contaminante. En este caso, se debe retirar los guantes inmediatamente y lavarse bien las manos.

## EXPLICATION DES PICTOGRAMMES:

	<b>EN ISO 21420:2020</b> Exigences générales (classe de risque, taille, marquage, étiquetage, etc.) Informations fournies par le fabricant dans la notice destinée à l'utilisateur.
	<b>EN 388:2016+A1:2018</b> Risques mécaniques A: Résistance à l'abrasion - nombre de cycles (Niveau 0-4) B: Résistance à la coupe par lame - Test de coupe - Indice (Niveau 0-5) C: Résistance à la déchirure - N (Niveau 0-4) D: Résistance à la perforation - N (Niveau 0-4) E: Résistance à la coupe TDM selon ISO 13997 - N (Niveau A-F) F: Protection contre les chocs selon la norme EN 13594:2015 - 0/N(P=OUI)
	<b>ISO 18889 (MaxiDry® 56-424, 425, 427)</b> Schutzhandschuhe für Anwender von Pestiziden <b>GR</b> - Gants résistants aux produits chimiques avec protection partielle <b>G1</b> - Gants résistants aux produits chimiques - risque faible <b>G2</b> - Gants résistants aux produits chimiques - risque élevé
	<b>EN 511:2006 (MaxiDry® Zero™ 56-451)</b> Protection contre le froid A: Résistance au froid convection (0-4) B: Résistance au froid de contact (0-4) C: Imperméabilité à l'eau (0-1)
	<b>EN 407:2020 (MaxiDry® Zero™ 56-451)</b> Risques thermiques (Chaleur/Feu) A: Résistance à l'inflammabilité (0-4) B: Résistance à la chaleur de contact (0-4) C: Résistance à la chaleur de convection (0-4) D: Résistance à la chaleur de rayonnement (0-4) E: Petites projections de métal fondu (0-4) F: Grandes quantités de métal fondu (0-4)
	<b>Contact alimentaire (MaxiDry® Zero™ 56-451)</b> Ce symbole indique que les gants sont adaptés au contact alimentaire direct ou indirect. Veuillez consulter <a href="http://www.atg-glovesolutions.com">www.atg-glovesolutions.com</a> pour déterminer si les gants sont adaptés au contact alimentaire.

Des valeurs plus élevées indiquent une meilleure protection/résistance. Si l'indice de performance est un "X", soit le test n'est pas d'application, soit il n'a pas été réalisé. Il ne faut pas confondre la résistance à la perforation avec le transperçement causé par des pointes fines ou des aiguilles.

## CONSTITUANTS / ALLERGIES

Certains gants sont susceptibles de contenir des constituants connus pour causer des allergies chez les sujets sensibles qui peuvent développer une irritation et/ou une allergie de contact. En présence d'une réaction allergique, il est impératif de consulter un médecin dans les plus brefs délais. Si VOUS SOUHAITEZ D'AVANTAGE D'INFORMATIONS SUR LES SUBSTANCES ALLERGIQUES POTENTIELLES PRÉSENTES DANS NOS GANTS, VEUILLEZ CONTACTER ATG® OU VOTRE REVENDEUR LOCAL.

## INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

**Stockage/Nettoyage:** Conserver les gants dans leur emballage original dans un endroit frais et sec. Les protéger de la lumière directe du soleil, de la chaleur, de la flamme nue et de l'ozone. Les gants peuvent être lavés en lave-linge à 60°C (MaxiDry® 56-424,425,427) , 40°C (MaxiDry® Zero™ 56-451), avec un détergent standard (3 lavages). Séchage naturel. Les gants ne sont pas lavables en cas de manipulation de pesticides. Les gants peuvent être utilisés jusqu'à la date d'expiration mentionnée sur le gant. La durée de vie du gant utilisé dépend du port et de l'abrasion. **Élimination/Déchets:** Les gants usagés risquent d'être contaminés par des agents infectieux ou d'autres matières dangereuses. Les éliminer en respectant la réglementation locale (l'autorité municipale) en vigueur en la matière. Pas de décharge ou d'incinération sans contrôle.

## GARANTIE / LIMITE DES DOMMAGES

ATG® garantit que ce produit est conforme aux spécifications standard d'ATG® à la date de livraison aux distributeurs agréés. Sauf dans la mesure où cela est interdit par la loi, cette garantie remplace toute autre garantie, y compris toute garantie de convenance à un usage particulier et la responsabilité d'ATG® se limite au prix d'achat du produit en question. Les acheteurs et les utilisateurs de ce produit sont réputés avoir accepté les modalités de cette limite de garantie, dont les termes ne peuvent pas être modifiés par quelque accord verbal ou écrit que ce soit.